



# Les Martins Pêcheurs



## ACCUEIL DE LOISIRS et ACCUEIL PERISCOLAIRE

2008-2009

### PROJET PEDAGOGIQUE

Ville de Mesquer

Aujourd'hui, l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire se veut être un complément éducatif et ludique avec l'école et les familles. Pour ce faire, nous développons des projets et des actions au travers des savoirs faire et ses savoirs être de l'équipe d'animation. Voici le projet pédagogique de cette nouvelle année, celui-ci sera évalué en fin d'année.



#### Objectifs pédagogiques :

- ✚ Eduquer, sensibiliser et rendre acteur les enfants sur **les modes et habitudes de consommation**. Permettre aux enfants de devenir des consommateurs responsables.
- ✚ Veiller et garantir la **sécurité affective, physique et morale** de l'enfant. Développer des actions en rapport avec la santé, la sécurité.
- ✚ Favoriser **l'épanouissement des enfants** par le biais d'activités ludiques et enrichissantes.
- ✚ Favoriser le « **vivre ensemble** » par l'esprit d'entraide, de solidarité et par l'acceptation d'autrui. Etre bienveillant et se respecter, prendre soin du matériel, de l'environnement.
- ✚ Créer et tisser des liens **entre les générations** afin de se connaître, de se comprendre et se respecter.
- ✚ Veiller au développement de **l'autonomie**, de la **créativité** et de **l'esprit critique**.
- ✚ Faciliter **les échanges** entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation.


Préambule :

Créé en décembre 1989 sous forme d'accueil périscolaire, le centre de loisirs a ouvert ses portes pendant les vacances d'hiver et de printemps de 1991 à 2005.

Depuis l'année 2005, le CLSH accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans, tous les mercredis de 7h30 à 18h30, et pendant les vacances scolaires (hormis les vacances de Noël). Les enfants peuvent venir soit à la journée soit à la demi-journée, avec ou sans repas.

L'été, le centre est ouvert sans interruption du lundi au vendredi (hors jours fériés). Les horaires d'ouverture sont les mêmes que pour les mercredis (7h30/18h30) et les modalités d'inscriptions (journée complète/demi-journée) ne changent pas.

L'équipe d'animation est plus nombreuse sur la période estivale due à une augmentation des effectifs. (de 3 à 4 animatrices présentes au lieu de 2 pendant la période scolaire).

 Eduquer, sensibiliser et rendre acteur les enfants sur <b>les modes et habitudes de consommation</b> . Permettre aux enfants de devenir des consommateurs responsables.
---

**Sandrine**

✚ Veiller et garantir la **sécurité affective, physique et morale** de l'enfant.  
Développer des actions en rapport avec la santé, la sécurité.

Cet objectif a pour but de permettre à l'enfant et au groupe de se construire et d'évoluer dans des conditions saines, qu'elles soient affectives, morales ou physiques. Cet objectif est le pré requis indispensable à la mise en place d'activités avec les enfants.

Pour y répondre et pour que les enfants évoluent dans un espace clair, sécurisé et attentif, notre équipe s'attache à :

- Créer un **environnement sécurisé** avec du matériel et du mobilier adapté et des périmètres signalés et identifiés par tous.
- **Etre au courant de la législation en cours.** Si cela n'est pas le cas, l'équipe s'engage à faire les recherches nécessaires avant de débiter son activité. (Par exemple : quelle est la législation concernant le déplacement à pied, la baignade ? Que doit-on faire en cas de blessé ?). Le directeur s'attache à fournir tous les documents et les textes de lois nécessaires au bon déroulement de la structure.
- Former l'équipe d'animation aux gestes de secours (**PSC1**)
- Vérifier régulièrement le **contenu des trousse de secours.** Pour chaque déplacement prévoir **les fiches sanitaires** des enfants présents, la trousse de secours et un téléphone portable.
- Veiller à ce que **chaque enfant puisse s'exprimer** et trouver sa place au sein des activités.
- Favoriser une **écoute active** auprès des enfants et des familles. Se rendre **disponible, avoir une attitude de tolérance et de discrétion.**

A noter que le centre se refuse à accepter un enfant dont la structure n'a pas le dossier d'inscription et notamment la fiche sanitaire remplie. En outre, il se donne le droit de refuser des enfants non inscrits préalablement pour éviter le non respect du taux d'encadrement prévu par la loi.

Tout au long de l'année, nous développerons des actions de prévention et d'éducation à la santé. Par le biais de projets mais aussi par des discussions, des temps forts, des temps informels avec les enfants.

Lors du goûter qu'il soit en accueil périscolaire ou en accueil de loisirs, notre préoccupation est de faire de ce temps un moment de détente et de convivialité, propice à l'échange, à la discussion.

Dans un souci d'équilibre alimentaire, le goûter est composé en permanence de féculents (type pain, biscottes), avec de la confiture, carrés de chocolat, miel ou fromage selon les différents soirs et en tenant compte du menu du midi au restaurant scolaire. De plus, un fruit de saison, au choix de l'enfant, est proposé systématiquement.

Projets à venir :


- Un projet sécurité routière avec les maternelles pendant la semaine de la « sécurité routière ». Permettre aux petits une plus grande vigilance lors de leurs déplacements qu'ils soient à pied mais aussi en voiture. (comportement et réglementation en voiture)
- Un projet sur le tabac et les jeunes. Concours pour les enfants de CM1 et CM2 sur « Jamais la 1<sup>ère</sup> cigarette ». Le but est de sensibiliser les enfants aux méfaits du tabac par le biais d'une création d'affiche.
- Projet d'information sur l'éducation à l'alimentation. Tout au long de l'année, nous sensibiliserons les enfants à l'importance de l'alimentation et l'impact sur notre santé à travers divers jeux et animations.

 Favoriser l'épanouissement des enfants par le biais d'activités ludiques et enrichissantes.

Pour atteindre cet objectif nous souhaitons :

- Prendre le temps de **préparer les activités** et faire un réel travail de réflexion, d'élaboration, de recherche à l'aide d'outils variés (Internet, livres ressources...). Les activités sont réfléchies de manière inventive, constructive et innovante.
- **Adapter les activités** selon l'âge des enfants, l'activité doit être élaborée de manière à convenir à chacune des tranches d'âge. Les règles d'un jeu doivent être compréhensibles par tous les enfants.
- Mettre en place un **mois** et/ou des **semaines à thème** pour susciter la curiosité, l'envie des enfants.  
Par exemple, semaine européenne, semaine Asie, semaine dans les îles....mais aussi des semaines axées sur l'imagination, le rêve, la magie...

- Proposer des **activités variées** (sport, activités manuelles, visites de parcs, ateliers cirque...) et favoriser les activités d'extérieur et de découverte.
- Favoriser les échanges intercommunales avec La Turballe, Piriac et St Molf afin de développer des liens entre animateurs et enfants. Le but est de construire des projets communs, de qualité et d'échanger sur nos pratiques.
- Développer les activités sportives en partenariat avec le Conseil Général de Loire Atlantique. L'intérêt est de pratiquer un sport à moindre coût avec un encadrement professionnel.
- Mise en place de divers ateliers sur le temps de l'accueil périscolaire avec :
  - ❖ Des arts plastiques
  - ❖ L'heure du conte (une fois par mois)
  - ❖ Des ateliers culinaires
  - ❖ Des ateliers sportifs

 Favoriser le « **vivre ensemble** » par l'esprit d'entraide, de solidarité et par l'acceptation d'autrui. Etre bienveillant et se respecter, prendre soin du matériel, de l'environnement.

Le centre de Loisirs est un espace d'échange et d'expériences collectives. Favoriser la vie collective implique l'élaboration de règles communes et comprises par tous.

L'équipe favorise la bonne humeur, la convivialité et le respect.

Elle s'attache à :

- Mettre en place un projet de solidarité décidé par les enfants et les rendre acteur de celui-ci. Le but de ce projet est de s'ouvrir aux autres, d'impliquer les enfants dans des actions de partage et de citoyenneté.
- Proposer des **activités communes** (grand-jeu par exemple) où petits et grands se mélangent. Permettre aux grands de se responsabiliser par rapport aux plus jeunes. De même, lors des goûters, des grands s'occupent des petits, sont à leur écoute.
- Instaurer un **climat d'écoute et de respect mutuel** tout au long de la journée entre les enfants et avec les animatrices.
- Favoriser les échanges notamment pendant **les repas** et **les goûters** pris avec les enfants et les parents, ainsi qu'au moment de l'accueil et du départ des enfants.

- Sensibiliser les enfants au **respect du matériel et au respect de l'environnement**.  
(pratique du tri sélectif, vigilance sur le gaspillage du papier, de l'eau, protection de la nature lors des sorties...).

- Elaboration de chartes de bonnes conduites :  
Une pour les 3/6 ans et une autre pour les 7 et plus.  
Ces chartes ont pour but d'éduquer les enfants sur leurs droits et leurs devoirs.  
Des règles communes sont élaborées avec les enfants et pour les enfants afin d'identifier le cadre, les limites.

 Créer et tisser des liens **entre les générations** afin de se connaître, de se comprendre et se respecter.

Cette année, l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire vont développer les rencontres avec les aînés de Mesquer par le biais des « Amitiés mesqueraises ». L'objectif de ce projet est de rassembler enfants et personnes âgées autour d'activités communes telles que la peinture sur soie, le jardinage, histoire de Mesquer, cuisine...

Ces temps forts auront lieu un mardi soir par mois à l'accueil périscolaire et seront encadrées par l'équipe d'animation et les aînés.

Nous souhaitons que les enfants et les aînés tissent des liens concrets et apprennent à se connaître. Les aînés sont pour chacun de nous une source de témoignage, de transmission sur le passé et notre histoire.

Les animations proposées seront adaptées aux âges des enfants. Nous proposerons aux familles les dates et les thèmes des rencontres afin de fidéliser et finaliser le projet en cours avec les enfants.

 Veiller au développement de l'**autonomie**, de la **créativité** et de l'**esprit critique**.

L'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire sont à la fois des lieux de détente, de plaisir et des lieux où l'on se construit. Le développement physique, intellectuel et créatif de l'enfant est au cœur de notre démarche pédagogique.

Pour atteindre cet objectif, il est important :

- De permettre aux enfants, aux cours des différents temps d'animation, de s'exprimer, de s'interroger, de donner son point de vue sur tout ce qui fait son environnement, sur sa vie en générale.
- D'établir certaines règles de vie avec les enfants.

- De favoriser la pédagogie du « faire - avec » c'est-à-dire encourager, montrer, expliquer, susciter l'intérêt de l'enfant pour l'activité. « Faire - avec », ce n'est en aucun cas faire à la place de l'enfant. Il est nécessaire de prendre en compte ses besoins, ses attentes pour favoriser son épanouissement.
- De permettre à l'enfant de vivre son temps à sa façon. Ceci implique, par exemple, l'aménagement d'espaces libres (coin lecture, coin jeu) et de moments de discussion entre les enfants et les animateurs.
- De favoriser la découverte par le biais d'activités nouvelles et ludiques. Cet objectif a pour but de faire découvrir les richesses de la diversité culturelle. (projet de solidarité, découverte de pays, projet intergénérationnel...), mais aussi par le biais de la musique, des arts plastiques, des livres...
- D'impliquer tous les enfants du centre dans les tâches quotidiennes (le rangement en fin d'activité, dans la préparation de repas...).

 **Faciliter les échanges** entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation.

Les familles ont un rôle essentiel dans la vie de la structure et font partie intégrante du bon fonctionnement. Pour cela, nous restons attentifs aux questions, inquiétudes et/ou souhaits des parents. Nous souhaitons «faire-avec» les familles pour répondre au mieux aux besoins et attentes de celles-ci. Pour ce faire :

- L'équipe met à disposition des familles le projet pédagogique du centre ainsi que le règlement intérieur.
- Des goûters et des temps de rencontres avec les familles sont régulièrement organisés (lors des spectacles des enfants, lors de manifestations spécifiques comme la journée « Fête du Jeu »).
- L'équipe attache beaucoup d'importance à l'accueil du matin et à celui du soir ; moment propice aux échanges d'informations.
- Les parents peuvent être associés aux activités proposées lors de sorties.

En cas de conflits avec une famille ou un parent en temps d'accueil ou d'animation, l'équipe essaiera d'« isoler » le parent dans un lieu propice au dialogue et sans la

présence des enfants afin d'éviter que ces derniers ou d'autres parents présents ne s'inquiètent.

Comment échanger calmement avec le parents ?

- Dire au parent que vous êtes là pour l'entendre et montrer votre disponibilité pour l'écouter.
- L'inviter à s'asseoir
- Ecouter le parent : Ecoute Active
- Faire une retransmission des données pour être sur d'avoir bien compris.  
« Si j'ai bien compris... »
- L'animateur propose une ou des solutions pour régler le conflit.

En cas de conflit qui ne trouve pas de solution immédiate, rassurer le parent que le problème sera réglé en équipe et ce le plus tôt possible.



### Caractéristiques du centre les martins pêcheurs



Suite à une convention passée entre le diocèse et la municipalité, une maison particulière située de l'autre côté de la rue face à l'école publique abrite l'accueil périscolaire et le C.L.S.H. depuis avril 1998.

#### Cette maison comprend :

- une salle de loisirs créatifs et jeux de sociétés.
- une salle atelier aménagée comme suit : plan de travail, évier à hauteur d'enfants, plaque vitrocéramique, un évier à hauteur d'adultes et un autre, à la hauteur des enfants, placards, table et chaises, panneau pour la peinture.
- une pièce de jeux d'imitation et de construction divisée en coins marchande, maison de poupée, et tapis pour jouer au lego, kapla...
- une pièce de lecture, avec une bibliothèque et une table pour faire des jeux calmes ou les devoirs scolaires.
- un local de rangement contigu à la cuisine, interdit aux enfants et réservé au matériel de pédagogie des animateurs et aux produits d'entretien.
- une pièce à l'étage réservée aux adultes, qui sert de réserve de matériel pour le centre de loisirs.
- une pièce avec un sanitaire.
- un jardin : accessible de la cuisine et entièrement clos. Un bâtiment en dur contigu à la maison abrite un WC et un débarras destiné aux jeux de plein air.

Cette maison est utilisée à l'année par l'accueil périscolaire.

Pour les activités liées au centre de loisirs, nous occupons la maison ou bien l'école Hélène Cadou et ce en fonction des effectifs des enfants.

Durant les vacances d'été, le centre de loisirs se déroule au sein de l'école primaire Hélène Cadou, qui met à sa disposition deux classes, une salle d'évolution, un dortoir, et la cour. Ces locaux, qui permettent l'utilisation de plus d'espace permet l'accueil d'un nombre d'enfant plus important durant l'été, et ce dans des locaux particulièrement adaptés.

---

2009 Création d'une structure Enfance Jeunesse.

2010 Inauguration et installation dans le nouveau bâtiment.

## Journée type à l'accueil de Loisirs Les Martins Pêcheurs



**7H30** Ouverture du CLSH

Petit déjeuner pour les enfants arrivants entre 7H30 et 8H30.

Petits jeux calmes, activités manuelles, lecture, dessin, mais aussi règles de vie, programme de la journée, etc.



**9H30** Début des activités



**12H00** Repas au restaurant municipal



**13H00** Temps calme pour les plus jeunes

Sieste, histoire racontée par les animateurs, contes, berceuse, etc.



**13H00** Temps calme pour les plus grands

Jeux de société, lecture, écoute d'un conte, musique, etc.



**14H00** Activités de l'après-midi.



**16H30** Goûter tous ensemble



**17H** Activités libres au centre de loisirs.



**18H30** Fermeture du CLSH.



## **Journée type à l'accueil Périscolaire Les Martins Pêcheurs**

7h30 / 8h25 : Ouverture de l'accueil, animations diverses proposées par l'équipe.

8h25 : Départ pour l'école, encadrement jusqu'aux classes des enfants par l'équipe.

16h : Sortie des classes, les enfants sont récupérés par les animatrices.

16h15 : Début du goûter

17h : Fin du goûter et départ pour les animations.

18h30 : Fermeture de l'accueil périscolaire.